

AMUNDI ETF ICAV

Siège social :
One George's Quay Plaza
George's Quay
Dublin 2
Irlande
(l'« ICAV »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES D'AMUNDI S&P 500 EQUAL WEIGHT ESG LEADERS UCITS ETF (le « Compartiment »)

Modification du Prospectus du Compartiment

Les termes qui ne sont pas spécifiquement définis dans les présentes auront la même signification que dans les statuts et dans le dernier Prospectus de l'ICAV.

Dublin, le 30 avril 2025

Chers Actionnaires,

Nous vous informons par la présente que le conseil d'administration de l'ICAV (le « Conseil ») a décidé de changer l'indice négocié par le Compartiment, en passant du « S&P 500 Equal Weight ESG Leaders Select Index » (l'« Ancien Indice ») au « S&P 500 Equal Weight ESG+ Index » (le « Nouvel Indice »), et d'actualiser le nom du Compartiment comme précisé ci-dessous, à compter du **15 mai 2025** (la « Date d'effet »).

(i) Changement de nom du Compartiment et des classes d'actions

	Avant la Date d'effet	À compter de la Date d'effet
Nom du Compartiment	AMUNDI S&P 500 EQUAL WEIGHT ESG LEADERS UCITS ETF	AMUNDI S&P 500 EQUAL WEIGHT ESG UCITS ETF
Nom de la Classe d'actions	UCITS ETF DR - USD	UCITS ETF Acc
	UCITS ETF Acc EUR Hedged	UCITS ETF EUR Hedged Acc

(ii) Modification de l'Indice négocié par le Compartiment et de la proportion minimale d'investissements durables

	Avant la Date d'effet	À compter de la Date d'effet
Nom de l'Indice	S&P 500 Equal Weight ESG Leaders Select Index	S&P 500 Equal Weight ESG+ Index

Agréé en Irlande par la Banque centrale d'Irlande en tant qu'organisme irlandais de gestion collective d'actifs de type ouvert au capital variable constitué sous la forme d'un fonds à compartiments à responsabilité distincte. Numéro d'immatriculation C461194. Siège social comme précédemment indiqué. Administrateurs : Mehdi Balafrej (français), Adrian Waters (irlandais), Graham Fox (irlandais).

AMUNDI ETF ICAV

Siège social :
One George's Quay Plaza
George's Quay
Dublin 2
Irlande
(l'« ICAV »)

<p>Description de l'Indice</p>	<p>L'univers initial de l'Indice comprend tous les titres qui composent son Indice parent.</p> <p>Les filtres suivants sont ensuite appliqués :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Exclusion des sociétés impliquées dans des activités commerciales telles que l'Exploration pétrolière et gazière en Arctique, l'Alcool, le Cannabis, les Armes controversées, les Organismes génétiquement modifiés (OGM), les Jeux de hasard, l'Énergie nucléaire, le Pétrole et le gaz, les Sables bitumineux, l'Huile de palme, les Pesticides, le Gaz de schiste, le Tabac et le Charbon thermique, ainsi que les Armes (militaires et civiles) ;2. Exclusion des entreprises aux scores disqualifiants selon le Pacte mondial des Nations unies (PMNU)* ;3 Exclusion des entreprises impliquées dans des controverses ESG* importantes comme celles liées à la criminalité économique et la corruption, la fraude, des pratiques commerciales illégales, des problèmes relatifs aux droits de l'homme, des conflits du travail, la sécurité sur le lieu de travail, des accidents catastrophiques et des catastrophes écologiques ;4. Exclusion des entreprises qui n'ont pas de note S&P Global ESG ou qui ont une note S&P Global ESG* dans les 25 % plus mauvais de chaque groupe sectoriel GICS. L'univers global de cette catégorisation est défini comme l'union de S&P Global LargeMidCap et de S&P Global 1200 à la fin du mois de mars de l'année précédente. L'évaluation de la note S&P Global ESG se concentre sur des critères de durabilité financièrement pertinents pour la performance d'entreprise, l'évaluation et la sélection des titres. <p>L'Indice vise 40 % du nombre de composantes de chaque groupe sectoriel au sein du S&P 500 Equal Weight Index en utilisant la note S&P Global ESG comme caractéristique</p>	<p>L'univers initial de l'Indice comprend tous les titres qui composent son Indice parent.</p> <p>Les filtres suivants sont ensuite appliqués :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Exclusion des sociétés impliquées dans des activités commerciales telles que l'Exploration pétrolière et gazière en Arctique, l'Alcool, le Cannabis, les Armes controversées, les Organismes génétiquement modifiés (OGM), les Jeux de hasard, l'Énergie nucléaire, le Pétrole et le gaz, les Sables bitumineux, l'Huile de palme, les Pesticides, le Gaz de schiste, le Tabac et le Charbon thermique, ainsi que les Armes (militaires et civiles) ;2. Exclusion des entreprises aux scores disqualifiant selon le Pacte mondial des Nations unies (PMNU) ;3 Les sociétés impliquées dans des controverses ESG* importantes comme celles liées à la criminalité économique et la corruption, la fraude, des pratiques commerciales illégales, des problèmes relatifs aux droits de l'homme, des conflits du travail, la sécurité sur le lieu de travail, des accidents catastrophiques sont exclues ;4. Exclusion des entreprises qui n'ont pas de note S&P Global ESG ou qui ont une note S&P Global ESG* dans les 25 % plus mauvais de chaque groupe sectoriel GICS. L'univers global de cette catégorisation est défini comme l'union de S&P Global LargeMidCap et de S&P Global 1200 à la fin du mois de mars de l'année précédente. L'évaluation de la note S&P Global ESG se concentre sur des critères de durabilité financièrement pertinents pour la performance d'entreprise, l'évaluation et la sélection des titres. <p>L'Indice vise 75 % du nombre de composantes de chaque groupe sectoriel au sein du S&P 500 Equal Weight Index, en utilisant la note S&P Global ESG comme caractéristique déterminante. Les composantes sont sélectionnées par ordre</p>
--------------------------------	---	---

Agréé en Irlande par la Banque centrale d'Irlande en tant qu'organisme irlandais de gestion collective d'actifs de type ouvert au capital variable constitué sous la forme d'un fonds à compartiments à responsabilité distincte. Numéro d'immatriculation C461194. Siège social comme précédemment indiqué. Administrateurs : Mehdi Balafrej (français), Adrian Waters (irlandais), Graham Fox (irlandais).

AMUNDI ETF ICAV

Siège social :
One George's Quay Plaza
George's Quay
Dublin 2
Irlande
(l'« ICAV »)

	déterminante. Les composantes sont sélectionnées par ordre décroissant depuis leur note S&P Global ESG. Les composantes de l'Indice ont la même pondération.	décroissant depuis leur note S&P Global ESG. Les composantes de l'Indice ont la même pondération. L'Indice applique des exclusions aux sociétés impliquées dans des activités considérées comme non conformes à l'Accord de Paris sur le climat (extraction de charbon, pétrole, etc.). Ces exclusions sont prévues à l'art. 12 (1) (a) à (g) du Règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission du 17 juillet 2020 complétant le règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil par des normes minimales pour les indices de référence « transition climatique » de l'Union et les indices de référence « accord de Paris » de l'Union.
Fournisseur de l'indice	Indices Dow Jones de Standard & Poor's (« S&P »)	Indices Dow Jones de Standard & Poor's (« S&P »)
Symbole Bloomberg des Indices	SPXELSUN	SPXEEPUN

Suite au changement d'Indice, la proportion minimale d'investissements durables du Compartiment passera de 20 % à 10 %, comme indiqué à la Section « Publications d'informations ESG » du Compartiment.

Une description exhaustive du Nouvel Indice et de sa méthode de construction, ainsi que des informations sur sa composition et la pondération respective de ses composantes, sont disponibles sur le site web du fournisseur d'indices : <https://www.spglobal.com/>.

Le Compartiment supportera les coûts associés à ces modifications. L'attention des Actionnaires est attirée sur le fait que les coûts liés à ces modifications pourraient avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du Compartiment.

Le Prospectus, les documents d'informations clés et les modèles d'informations précontractuelles dans la section révisée des Publications d'informations ESG du Compartiment seront modifiés en conséquence. Un Prospectus mis à jour reflétant les modifications sera publié à la Date d'effet ou aux environs de cette date, sous réserve d'acceptation par la Banque centrale.

Le Prospectus et les documents d'informations clés du Compartiment seront mis à disposition par la Société de Gestion sur simple demande, ou pourront être consultés sur les sites web suivants : www.amundi.com et www.amundiETF.com.

Amundi ETF ICAV

Agréé en Irlande par la Banque centrale d'Irlande en tant qu'organisme irlandais de gestion collective d'actifs de type ouvert au capital variable constitué sous la forme d'un fonds à compartiments à responsabilité distincte. Numéro d'immatriculation C461194. Siège social comme précédemment indiqué. Administrateurs : Mehdi Balafrej (français), Adrian Waters (irlandais), Graham Fox (irlandais).

AMUNDI ETF ICAV

Siège social :
One George's Quay Plaza
George's Quay
Dublin 2
Irlande
(l'« **ICAV** »)

Le Conseil d'Administration